



Viens Dans Mes pattes Association loi 1901 - Club Canin n°4266
NOUVELLE ADHÉSION 2020 A compléter par tout NOUVEL ADHÉRENT

IDENTIFICATION Propriétaire

<i>Année d'entrée au club :</i>	<i>Numéro de LICENCE :</i>
<i>Nom :</i>	<i>Prénom :</i>
<i>Profession :</i>	<i>Né(e) le :</i>
<i>Adresse :</i>	
<i>Code postal :</i>	<i>Ville :</i>
<i>Tél fixe :</i>	<i>Tél portable :</i>
<i>Courriel :</i>	

IDENTIFICATION du Conducteur (si différent du Propriétaire)

<i>Nom :</i>	<i>Prénom :</i>
<i>Profession :</i>	<i>Né(e) le :</i>

IDENTIFICATION des Chiens

<i>Nom du 1er chien :</i>	<i>N° FAPAC :</i>
<i>Race :</i>	<i>Sexe :</i>
<i>Né(e) le :</i>	<i>N° Identification :</i>

<i>N° si LOF :</i>	<i>Cocher si Chien NON LOF</i>	<i>Cocher si CHIEN LOF ÉTRANGER</i>
--------------------	--------------------------------	-------------------------------------

<i>Nom du 2ème chien :</i>	<i>N° FAPAC :</i>
<i>Race :</i>	<i>Sexe :</i>
<i>Né(e) le :</i>	<i>N° Identification :</i>

<i>N° si LOF :</i>	<i>Cocher si Chien NON LOF</i>	<i>Cocher si CHIEN LOF ÉTRANGER</i>
--------------------	--------------------------------	-------------------------------------

<i>Nom du 3ème chien :</i>	<i>N° FAPAC :</i>
<i>Race :</i>	<i>Sexe :</i>
<i>Né(e) le :</i>	<i>N° Identification :</i>

<i>N° si LOF :</i>	<i>Cocher si Chien NON LOF</i>	<i>Cocher si CHIEN LOF ÉTRANGER</i>
--------------------	--------------------------------	-------------------------------------

CHOIX DU TYPE D'ADHÉSION (Partie CLUB)

Période couverte : 1er Janvier au 31 Décembre de l'année en cours	TOTAL € Compléter
Education, Compétitions, Balades Éducatives <i>(100 € pour 1 chien, + 50 € pour le 2ème, et + 25 € par chien supplémentaire) Prix de(s) licence(s) non compris</i> A NOTER : Tarif réduit pour toute adhésion entre Septembre et Décembre (à voir avec le Club)	€
Simple Participation Balades Éducatives VDMP <i>(30 € par chien licence CNEAC comprise + 5€ chaque balade)</i> A NOTER : Tarif valable toute l'année quelle que soit la date d'adhésion.	€
Chien Catégorisé (Cours au Club Valant FORMATION OBLIGATOIRE) <i>(50 € pour 3 MOIS de cours au Club - Prix de la licence non compris)</i> <i>Adhésion club classique à compléter en cas de poursuite des cours au-delà de 3 mois</i> A NOTER : Tarif valable toute l'année quelle que soit la date d'adhésion.	€
TOTAL ADHÉSION CLUB :	€

CHOIX DU TYPE DE LICENCE (CUN ou CNEAC selon ACTIVITÉS choisies)

OBÉISSANCE COMPÉTITION (le tarif PROPRIÉTAIRE peut varier selon la date d'adhésion)		
Propriétaire (Arrivée au club de Janvier à Août) : 22 €	€	
Propriétaire (Arrivée au club de Septembre à Décembre) : 11 €	€	
Conducteur (Arrivée au club de Janvier à Décembre) : 12 €	€	
EDUCATION, EDUCAJUMP (le tarif PROPRIÉTAIRE peut varier selon la date d'adhésion)		
Propriétaire-Conducteur (Arrivée au club de Janvier à Septembre) : 19 €	€	
Propriétaire-Conducteur (Arrivée au club de Octobre à Décembre) : tarif réduit	€	
Conducteur autre que Propriétaire (Arrivée au club de Janvier à Décembre) : 19 €	€	
Junior (Arrivée au club de Janvier à Décembre) : 9 €	€	
Handi (Arrivée au club de Janvier à Décembre) : 19 €	€	
CAVAGE		
Propriétaire ou Conducteur (Arrivée au club de Janvier à Décembre) : <i>(5 € à adresser par l'adhérent directement à la SCC accompagné du formulaire spécifique)</i>		
TOTAL LICENCE (s) :	€	
TOTAL GENERAL A RÉGLER :	€	

DEMANDE ADHESION CANINE TERRITORIALE DE GIRONDE

(Fiche de demande à compléter et à renvoyer avec le chèque correspondant directement à l'ACTG par l'adhérent)

DOCUMENTS A FOURNIR :

AUTORISATION DE PRISES DE VUE (à compléter)

AUTORISATION PARENTALE POUR MINEURS (à compléter)

CARTE IDENTIFICATION DE VOTRE CHIEN A VOTRE NOM (copie)

CARNET VACCINATION À JOUR ou PASSEPORT EUROPÉEN (copie) **TOUX du CHENIL : OBLIGATOIRE**

ATTESTATION ANNUELLE RESPONSABILITÉ CIVILE INDIVIDUELLE (copie)

Récépissé de DÉCLARATION EN MAIRIE pour CHIENS CATÉGORIE 1 ou 2 (copie)

MON CHIEN EST LOF (copie du certificat de naissance)

Mon chien est NON LOF (compléter le formulaire **CHIEN NON LOF**)

Mon chien est LO Étranger (compléter le formulaire **CHIEN ÉTRANGER**)

CHOIX DU MODE DE RÈGLEMENT

Le règlement pourra être fait en plusieurs fois sur demande, mais uniquement si l'adhésion intervient avant le mois de Septembre Tous les chèques devront être remis lors de l'adhésion ; ils seront encaissés à 1 mois d'intervalle

	Choix 1 (en espèces) : Règlement en 1 FOIS	ESPÈCES (Adhésion et Licence)
	Choix 2 (par chèque) : Règlement en 1 FOIS	1 CHÈQUE (Adhésion et Licence)
	Choix 3 (par chèques) : Règlement en 2 FOIS	1 CHÈQUE (½ Montant TOTAL au jour de l'adhésion) 1 CHÈQUE (½ Montant TOTAL à 1 mois d'intervalle)

RÉSERVE VDMP (Ne pas compléter)

CHÈQUE	MONTANT	DATE
N°1		
N°2		

AUTORISATION DE PRISES DE VUE

Je (nous) soussigné(s)

Autorise (Autorisons)	
N'autorise (N'Autorisons) pas	

l'équipe de VDMP à prendre des photos ou à nous filmer dans le cadre des activités ou des manifestations, et à utiliser ces photos ou films dans ses divers supports de communication, afin de valoriser sa dynamique.

VDMP s'engage à rester seul utilisateur de ces images et à n'en céder le droit d'usage à quiconque.

Fait à :

Le :

Signature :

AUTORISATION PARENTALE Enfant Mineur

Je (nous) soussigné(s)

Ayant autorité en qualité de :

Sur l'enfant : Né(e) le :

L'autorise à participer aux séances d'Éducation canine, d'Obéissance, d'Agility, organisées par le club VDMP, avec notre chien.

NOM du CHIEN	
RACE du CHIEN	

Fait à :

Le :

Signature :

RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2020 (A signer par chaque nouvel adhérent)

1/ Adhésion :

Toute nouvelle demande d'adhésion doit faire l'objet de la part du demandeur d'une demande de renseignements par mail (vdmp33@gmail.com). Après accord (et uniquement après avoir eu un retour de la part de l'équipe VDMP), le demandeur devra s'inscrire via le formulaire d'inscription disponible sous Facebook ou VDMP.fr (rubrique "1er accueil sans chien" accessible chaque 1er samedi du mois). Le demandeur pourra alors venir sur place observer nos méthodes de travail (un bénévole disponible complètera une fiche d'identité "1er contact" et remettra une fiche tarifs ainsi qu'une fiche récapitulative décrivant les éléments importants et le mode de fonctionnement du club)

A l'issue de cette rencontre **SANS** chien et après réflexion, le demandeur pourra s'inscrire sur une prochaine session "2ème accueil **AVEC** chien" où il sera reçu par un moniteur qui validera alors ou non son inscription définitive au club.

A noter :

Les chiens présentés lors du deuxième accueil doivent impérativement être identifiés (ou en cours d'identification en cas d'adoption), à jour de leurs vaccins. Le vaccin TOUX DU CHENIL est OBLIGATOIRE chez VDMP.

A noter :

- en fonction de l'effectif canin en cours, les demandes d'adhésion peuvent être mises en attente jusqu'à ce que des places se libèrent. La fermeture des inscriptions est généralement diffusée par voie de publication sur le groupe VDMP de Facebook ou sur notre site VDMP.FR

L'adhésion acceptée ne sera effective que lorsque vous aurez fourni un dossier **COMPLET** à savoir :

- La fiche de demande d'adhésion
- La fiche de demande de licence (obligatoire pour chaque chien et pour chaque conducteur, le type de licence à choisir dépend du type d'activité choisi : les moniteurs vous guideront dans le choix de l'activité)
- Les fiches d'autorisation parentale le cas échéant, et d'autorisation de prise de vue et photos
- La fiche d'identification de votre chien (ICAD)
- La copie du certificat de vaccination
- La copie de la fiche LOF (en cas de chien LOF)
- La demande d'enregistrement de votre chien (en cas de chien NON LOF ou ÉTRANGER)
- La copie de votre attestation d'assurance (RC habitation avec mention chien)
- Le règlement intérieur daté et signé
- Le règlement (chèque ou espèces) de la totalité (adhésion club + licence). Des facilités de règlement en deux fois peuvent être obtenues (détail à voir sur la fiche d'adhésion)

Ce dossier d'adhésion est téléchargeable sur notre site VDMP.FR (il devra être téléchargé, complété et signé)

A NOTER : un projet de constitution d'un dossier d'adhésion en ligne est à l'étude pour remplacer la version papier de celui-ci.

Différents types d'adhésions sont proposés avec des tarifs dégressifs selon le nombre de chiens à inscrire:

- Adhésion classique permettant un accès aux cours et activités tout au long de l'année.
- Adhésion spécifique pour les adhérents ne souhaitant pas participer aux cours mais seulement aux BALADES ÉDUCATIVES proposées (cette option pouvant être maintenue ou pas en fonction des disponibilités des

intervenants). Les chiens concernés doivent au préalable être vus par les moniteurs qui valideront ou pas la possibilité de s'inscrire avec cette option

- Adhésion spécifique aux détenteurs de CHIENS CATÉGORISÉS nécessitant l'obtention d'un certificat d'aptitude à la détention de ce type de chiens. Ce type d'adhésion permet au détenteur d'obtenir son certificat au bout de 3 mois de participation effective à tous les cours.

2/ Matériel :

Le matériel suivant devra être apporté à chaque cours :

- Collier plat ou harnais
- Longe de 10 mètres
- Laisse
- Récompenses appétentes
- Sacs à déjections
- Muselière (obligatoire pour les chiens catégorisés, utile pour les autres chiens lors des cours spécifiques)
- Gamelle et eau

Matériel interdit sous peine d'exclusion : tout matériel et/ou équipement coercitif car n'étant pas en accord avec les valeurs promues par VDMP (collier étrangleur, torcatus, laisse lasso, ...)

3/ Règles de conduite et d'accès aux cours :

- Les adhérents doivent respecter les lieux mis à leur disposition ainsi que les sites de promenades.
- Les chiennes ne sont pas admises lors de leurs périodes de chaleurs
- Les mineurs de moins de 16 ans doivent être accompagnés de leurs parents
- Vous devez arriver sur les lieux du cours 15mn avant l'heure prévue de façon à détendre votre chien avant l'entrée sur le terrain.
- L'accès aux cours n'est possible qu'après avoir déposé un dossier complet d'adhésion (toute pièce manquante sera à fournir avant de pouvoir accéder au cours)
- Pour pouvoir accéder aux cours il est impératif :
 - * de s'inscrire sur le formulaire d'inscriptions mis à votre disposition chaque début de mois (cette inscription est indispensable car elle permet aux moniteurs de préparer leurs cours en fonction des chiens présents)
 - * de s'inscrire AVANT le cours sur le registre des entraînements mis à votre disposition près du terrain avec vos NOM et Prénom ainsi que le NOM DU CHIEN (ce registre est le document officiel obligatoire et qui sera la pièce justificative nécessaire en cas d'accident sur le terrain)

4/ Activités proposées :

Celles-ci peuvent varier d'un mois sur l'autre. Nous vous proposons :

- des cours d'éducation par groupes définis en fonction du niveau chien/bipède (les moniteurs déterminent le groupe pour chaque binôme)
- des ateliers à thèmes spécifiques (théoriques ou pratiques) avec éventuellement des intervenants extérieurs
- des balades éducatives dans des lieux divers
- des cours spécifiques de préparation aux concours : OBÉISSANCE, CAVAGE
- des cours spécifiques de découvertes d'activités (HOOPER, EDUCAJUMP,.....)

Une réflexion est actuellement en cours, en vue de la mise en place d'un partenariat associatif permettant d'organiser une activité de médiation animale en Maisons de retraite, Ehpad

A noter concernant les balades éducatives :

Elles sont un excellent complément aux cours d'éducation ! Elles sont conseillées et même recommandées ! Proposées par des éducateurs professionnels qui travaillent en renforcement positif, elles sont ouvertes à tous (du chiot au chien âgé) du moment que les organisateurs ou les moniteurs connaissent votre couple

chien/bipède et auront jugé votre participation possible (âge du chien, caractère, sensibilités ...), ceci pour assurer à tous une balade harmonieuse et au cours de laquelle chiens et bipèdes pourront prendre du plaisir. Une petite participation supplémentaire est demandée lors de la balade (5€) à régler directement à l'organisateur. Le détail et lieu de la balade sont communiqués aux inscrits 24h à l'avance. En cas de

changement à la suite de votre inscription il est important de prévenir au moins 48h à l'avance (sinon la balade est due). Pour que la balade soit maintenue un minimum de 3 inscrits est requis.

5/ Résiliation :

Unique cas de remboursement pris en compte :

Lorsque, pour une raison ou un autre, vous ne souhaitez finalement pas donner suite à votre demande d'inscription, il vous est possible de le signifier par courrier (postal ou mail) en nous en expliquant les raisons, dans la LIMITE d'1 MOIS à dater de votre inscription. Votre adhésion vous sera alors remboursée (le montant de la licence pourra vous être également remboursé à condition que la demande de licence n'ait pas déjà été adressée à la Centrale Canine). Toute demande d'annulation faite au-delà d'un mois sera prise en compte mais aucun remboursement ne sera effectué.

Je soussigné (Nom et Prénom) :

certifie avoir consulté et approuvé le règlement intérieur du club VDMP

Fait à Sablons le :

Signature :



**CENTRALE
CANINE**
EN 22.03-V2

155 avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - Tél.: +33 (0)1 49 37 54 00 - www.centrale-canine.fr

POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE

Réservé à la Gestion interne de la SCC

Numéro SCC : _____

DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'UN CHIEN NON L.O. (NON HOMOLOGUE)

Lorsque votre chien non L. O. aura été référencé, il sera inutile de renouveler cette demande.

Merci d'écrire en MAJUSCULES et en noir

CHIEN	
Type racial	_____
Sexe (M / F)	___
Nom du chien	_____
Date de naissance	N° d'identification
___ / ___ / ___	_____
Tatouage	_____
Puce	_____
PROPRIETAIRE	
Civilité (M. ou Mme)	___ Prénom
Nom	_____
Adresse	_____
Code postal	_____ Ville
Tél N°	_____ E-mail
	(Si renseigné, un message de confirmation vous sera envoyé)
OBLIGATOIRE	
Vous devez envoyer une copie de la carte d'identification de votre chien, et non de son passeport.	
IMPORTANT ! Le propriétaire / détenteur doit être identique à celui indiqué sur la carte d'identification I-CAD	
Document scanné :	lof.contact@centrale-canine.fr
Document photocopié :	Société Centrale Canine - Service «Référencement LOF» 155, Avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS CEDEX



**CENTRALE
CANINE**
EN 22.02.V2

155 avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - Tél.: +33 (0)1 49 37 54 00 - www.centrale-canine.fr
POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE

Réservé à la Gestion interne de la SCC
For Office use Only

Numéro SCC : _____

DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'UN CHIEN ETRANGER

Lorsque votre chien inscrit à un L.O. étranger aura été référencé, il sera inutile de renouveler cette demande
If you have already recorded your dog previously in our database, no need to renew the request the following years

Merci d'écrire en MAJUSCULES et en noir / Please write in BLOCK letters and with black ink

CHIEN / DOG	
Race Breed	<input type="text"/>
Sexe (M ou F) Sex (D or B)	Couleur Colour <input type="text"/>
Nom du chien Name of the dog	<input type="text"/>
Livre des Origines Stud Book	N° Nr <input type="text"/>
Date de naissance Date of birth	N° d'identification Id number
<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	Tatouage Tattoo <input type="text"/>
	Puce Microchip <input type="text"/>

PROPRIETAIRE / OWNER	
Civilité Civility (M. Mr ou/or Mme Mrs)	Prénom First name <input type="text"/>
Nom Name	<input type="text"/>
Adresse Address	<input type="text"/>
Code postal Zip code	Ville City <input type="text"/>
Pays Country	<input type="text"/>
Tél N° <input type="text"/>	E-mail <input type="text"/>
	(Si renseigné, un message de confirmation vous sera envoyé) (if filled, a confirmation's message will be sent when registered)

OBLIGATOIRE / MANDATORY

Vous devez envoyer une copie du pedigree officiel 3 générations d'un Kennel Club étranger reconnu par la FCI et de la carte d'identification de votre chien

Send a copy of the three generations pedigree from a foreign Kennel Club member of the FCI and a copy of the identification card, tatoo or microchip (if applicable) :

Document scanné :
Scans must be sent by email to genealogie.etrangere@centrale-canine.fr

Document photocopié :
Or by mail to Société Centrale Canine - Service «Référencement LOF»
155, Avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS CEDEX - FRANCE

COTISATION 2020

Individuelle : 20 €

Demande d'adhésion

Couple : 30 €
en 2019

Renouvellement (si adhérent

Sinon = demande d'adhésion)

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Téléphone

Mail

Merci de cocher la/les disciplines pratiquées et préciser le nom du club

Utilisateur CUN-CBG	Education
Utilisateur CNEAC	PVL / ENC
Chasseur	Expositions
Juge de.....	Secrétaire

Club de

Eleveur de

Affixe

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Téléphone

Mail

Merci de cocher la/les disciplines pratiquées et préciser le nom du club

Utilisateur CUN-CBG	Education
Utilisateur CNEAC	PVL / ENC
Chasseur	Expositions
Juge de.....	Secrétaire

Club de

Eleveur de

Affixe

Eleveur, j'autorise l'ACTG à communiquer mes coordonnées pour toute demande de chiots.
L' ACTG s'engage à utiliser le fichier de ses adhérents uniquement pour leur communiquer les informations les intéressant et en conserver l'usage exclusif.
Pour une demande ou un renouvellement, je déclare adhérer à l'A.C.T. de la Gironde.
Parrainé
par :
Fait à :
le :

Signature :